



Communiqué de presse

Le 5 juillet 2017

Les porteurs d'OCEANES sont informés de l'ajustement temporaire du ratio d'attribution d'actions des OCEANES

En conséquence du changement de contrôle de la Société intervenu le 9 juin 2017 (voir communiqué du 12 juin 2017) et de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers en date du 4 juillet 2017 sur l'offre publique d'achat obligatoire simplifiée initiée par EDF Energies Nouvelles et EDF Energies Nouvelles Belgium (visa n°17-324), FUTUREN informe les titulaires des OCEANES des modalités d'ajustement temporaire du ratio d'attribution d'actions des OCEANE conformément aux modalités du contrat d'émission modifié des OCEANES ⁽¹⁾.

Les titulaires d'OCEANES qui exerceront leur droit à l'attribution d'actions entre (et y compris) le 6 juillet 2017, date d'ouverture de l'offre, et le 15^{ème} jour ouvré suivant la date de publication par l'Autorité des marchés financiers de l'avis de résultat de l'offre, bénéficieront pendant cette période d'un ratio d'attribution d'actions de 8,16 actions FUTUREN par OCEANE (au lieu de 7,266 actions FUTUREN par OCEANE sans ajustement temporaire).

Cet ajustement temporaire du ratio d'attribution d'actions des OCEANES fera également l'objet d'un avis publié au Bulletin des annonces légales obligatoires et d'un avis Euronext.

⁽¹⁾ Articles 4.16.8.4 et 4.16.10 du contrat d'émission des OCEANE figurant en annexe de la note d'opération relative à l'émission et l'admission d'actions assorties de bons de souscription d'actions dont le prospectus a reçu le visa n°14-591 le 7 novembre 2014 de l'Autorité des marchés financiers.

À propos de FUTUREN

FUTUREN est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays : l'Allemagne, la France, le Maroc et l'Italie. Au total, le Groupe exploite 732 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Secrétaire Général

Tél : +33 (0)4 42 906 596
e.fiorini@futuren-group.com

Le présent communiqué ne constitue pas une offre en vue d'acquérir des titres

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 22 693 545 €

Siège social : 6 rue Christophe Colomb - 75008 Paris - France

Adresse administrative : Europarc de Pichaury – Bât. B9 – 1330, avenue JRGG de la Lauzière - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence
Cedex 3 - France

Tél : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.futuren-group.com

L'action est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris sous le code Mnemo : FTRN.

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. FUTUREN décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.

Le présent communiqué ne constitue ni une vente ni une sollicitation d'un ordre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis et n'a pas été soumis à la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis.